

Le 13 décembre 2019.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 23 décembre 2019** à **20h00** en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

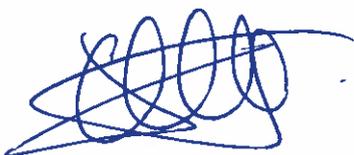
Séance publique

01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 28/11/2019 ;
02. Commune - Budget de l'exercice 2020 – Approbation ;
03. Marché public - Aménagement de logements rue de Brabant à Boëlhe - Approbation des conditions et du mode de passation ;
04. Règlement d'ordre intérieur – Modification - Approbation ;
05. Aliénation d'un bien immobilier – Décision définitive – Approbation ;
06. Adhésion à la cellule de planification d'urgence zonale et désignation des coordinateurs planu – Approbation ;
07. Octroi de subsides et subventions – année 2019 – Approbation
08. Finances communales – Application du Code de recouvrement des créances fiscales et non fiscales – Approbation ;
09. Fabrique d'Eglise de Boëlhe – Budget 2020 – Approbation ;
10. Marché relatif au financement des dépenses extraordinaires 2019 – Crédits complémentaires - Ratification;

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant - ratification de désignations ;

La Directrice générale ,



Par le Collège,



Le Bourgmestre,

